

COMMUNE D'UCCLE
Service de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29

B – 1180 BRUXELLES

jBruxelles, le

V/Réf : ES/vp U 59 F° 265
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.119/s.365
Annexes : 4 plans

Mesdames,

Objet : UCCLE. Avenue Jean et Pierre Carsoel, 172-176.
Aménagement de trois places de parking et d'un chemin carrossable.

En réponse à votre lettre du 17 février 2005, en référence, reçue le 21 février, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 2 mars 2005, notre Assemblée ne s'est pas opposée au projet d'aménagement de trois emplacements de parking et d'un chemin carrossable sur le terrain repris sous-rubrique. La CRMS n'encourage toutefois pas le parking en intérieur d'îlot. Elle insiste pour que toutes les mesures soient prises pour préserver les racines de l'arbre présent sur le site protégé de la villa Coene, à proximité immédiate de l'intervention.

Veillez agréer, Mesdames, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U., Cabinet du Secrétaire d'Etat.